

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Commune de Vresse-sur-Semois

COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS THÉMATIQUES

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

9 JUIN 2022



Ordre du jour

- › Présentations
 - Auteur de programme - Impact
 - Etat des lieux sur la commune
- › Consultation
 - Travail sur deux enjeux
 - Synthèse des résultats
- › Les suites



Présences

- › **Villageois** : 18 présents (voir la liste en annexe)
- › **Pour la Commune** : Isabelle MAROIT, Alain WILEMME et Véronique SOENEN
- › **Agence de Développement Local** : Pierre PONCELET
- › **Impact s.p.r.l** : Loreena THÉTIOT
- › **Fondation rurale de Wallonie** : Juliette MAQUET et Bruno ECHTERBILLE
- ⇒ **Total de présences : 11 personnes**



Lieu de réunion

- › Salle du conseil communal de Vresse-sur-Semois

Présentation de la thématique

Présentation de l'auteur de programme – bureau Impact

AGRICULTURE

- 20 exploitations agricoles recensées en 2019. Il y a eu une forte diminution (- 52,4 %) depuis 2000).
- Développement des circuits courts alimentaires : marché du terroir, vente directe à la ferme, et commercialisation de produits locaux dans plusieurs commerces. Ces démarches répondent à la recherche de transparence des habitants quant à leurs habitudes alimentaires.
- Existence d'une coopérative fermière CoFARMe, lancée par le Parc naturel de l'Ardenne Méridionale.
- Une volonté de promouvoir les producteurs locaux, de soutenir la filière agricole.

SYLVICULTURE

- Près de 75 % du territoire repris en zones forestières, il s'agit de la part forestière la plus importante de la Région Wallonne.
- Plus de 80 % de forêt publique : Source de revenus communaux importants.
- Richesse paysagère et levier d'attractivité touristique.
- Filière bois : Plusieurs entreprises recensées (gestion forestière, travaux forestiers, exploitation forestière, commerce du bois).
- Culture de sapins de Noël jugée trop importante.
- Manque de valorisation du bois local : Vers une relocalisation et une gestion intelligente du massif forestier ?



ENTREPRISES

- Présence de l'Agence de Développement Local Vresse-sur-Semois/Bièvre. Celle-ci a plusieurs axes de travail. Des projets qu'elle met en place sont par exemple : l'organisation du marché du terroir et la mise en place d'un chéquier « Bons Plans » et chèques-commerces.
- 288 entreprises recensées en 2019 (+ 24,7 % depuis 2009) : avec une surreprésentation du secteur de l'hébergements et la restauration (23,6 % des entreprises) suivi du secteur de l'agriculture, la sylviculture et la pêche (19,8 % des entreprises).
- **Manque de place pour les entreprises** : Absence de parcs d'activités économiques, cependant, il y a un projet de création d'une zone d'activité économique à Nafraiture.
- Future implantation de la prison en 2026 : ce projet permettra de créer de nouveaux emplois. Cependant, les habitants ont fait ressortir des **craintes vis-à-vis de cette installation**, au niveau de l'augmentation du trafic routier, et de la diminution de la quiétude sur le territoire.

EMPLOI

- 655 postes salariés recensés en 2019 avec une surreprésentation du secteur de l'administration, la défense, l'enseignement, la santé et le social (64,7 % des emplois salariés), suivi du secteur du commerce, des transports et de l'HoReCa (22,4 % des emplois salariés).
- 338 indépendants recensés en 2019 avec une surreprésentation du secteur du commerce (37,3 % des emplois salariés), suivi du secteur industriel (23,7 % des emplois salariés).

Etat des lieux sur la commune – Pierre Poncelet, agence de développement local

L'Agence de Développement Local de Bièvre et Vresse-sur-Semois est en place depuis juin 2013. L'objectif de l'ADL est de **créer une stratégie de développement économique** à long terme afin de **valoriser le potentiel** des deux communes et **d'améliorer la qualité de vie sur le plan économique** et de la **création d'emploi**.

Nos principaux secteurs d'activités sont le tourisme, l'agriculture et les PME/TPE (sous le terme PME/TPE nous entendons tous les commerçants, les indépendants, les artisans et les entreprises).

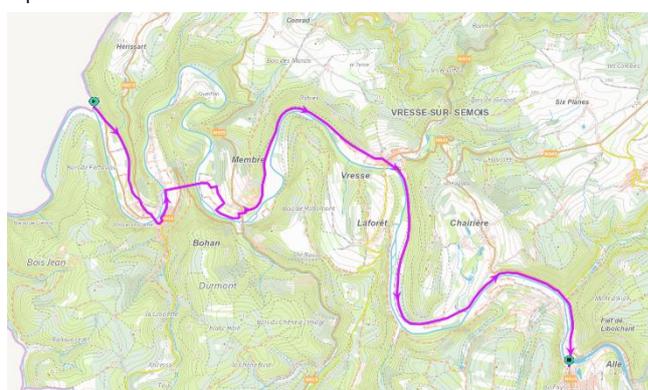
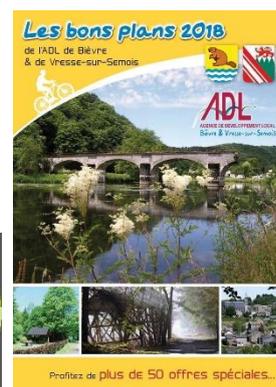
Rôles et missions :

- Accueillir les porteurs de projets, les accompagner et les orienter vers les partenaires utiles
- Réunir l'ensemble des acteurs locaux afin de mener des actions créatrices d'emploi ;
- Initier et animer le partenariat qui associe les pouvoirs publics, les secteurs privés et associatifs sur le territoire des deux communes ;
- Identifier la nature des besoins et des potentialités locales en tenant compte des aspects économiques et de la création d'emploi ;
- Utiliser les ressources et le savoir-faire en vue de développer les capacités d'entreprises des territoires communaux ;
- Diagnostiquer les atouts et les faiblesses d'une région ;
- Etablir un plan stratégique de développement durable traduit dans un plan d'actions ;
- Concrètement les deux conseillers sont présents pour accompagner les acteurs économiques dans l'ensemble de leurs démarches créatrices d'économie et/ou d'emploi sur le territoire. Ces agents font le lien entre le public et les privés.
 - * Création d'entreprises, développement de nouveaux produits, optimisation de la promotion, ...
 - * Accompagnement dans la recherche de partenaires, dans la recherche de subsides, pour remplir des dossiers de demandes, ...

L'ADL agit tel un bureau d'étude pour les communes avec un accompagnement dans la rédaction de dossiers pour l'obtention de subsides PCDR, européens (LEADER, FEADER, INTERREG,...) ou encore des appels à projets régionaux (Massifs forestiers, Wallonie à vélo, mobilité douce, mobilité active, cœur de village,...).

Exemples de projets réalisés :

- Organisation d'événements promotionnant et créant de l'économie sur le territoire
- Achat de 10 vélos à assistance électrique dans un partenariat public-privé
- Réalisation du chéquier « Les bons plans de l'ADL » (valable 1 an et 15.000 exemplaires distribués en toutes-boîtes ou déposés dans des lieux fréquentés)
- Mise en place d'un système de chèques commerces : primes communales rétribuées sous forme de chèques commerces. Les chèques utilisables uniquement dans les commerces participants. Le commerçant retourne les chèques à l'ADL et reçoit l'argent sur son compte.
- Projet de création de voies lentes en cours via des subsides à différents niveaux (DGO1, Interreg, etc).



Par rapport à la coopération COFARME : celle-ci est lancée avec le Parc naturel de l'Ardenne Méridionale et a pour objectif de rassembler les différents acteurs de la filière de la viande. Malheureusement, ce projet est actuellement en suspens. La carte des producteurs est réalisée à l'échelle du parc.

Il y a également le label MIAM (Made in Ardenne Méridionale) qui permet de valoriser les producteurs locaux et d'identifier les lieux où les produits sont disponibles.

Consultation

Méthodologie

La technique d'animation utilisée lors de cette réunion est le World Café. En effet, les participants sont répartis en plusieurs tables. Sur chaque table est repris un enjeu sur lequel discuter. Après un certain temps imparti, les groupes tournent d'une table à l'autre et débudent leurs échanges en se basant sur les discussions du groupe précédent. Ainsi, le second groupe vient enrichir ce que le premier groupe a précédemment amené.

Les deux enjeux ressortis pour cette réunion sont :

1. Agriculture locale et patrimoine forestier : Comment valoriser et soutenir ces filières ?
2. Emploi local : comment mettre en place un territoire propice à la création d'entreprise, d'emploi et de commerces de proximité ?

Synthèse des sous-groupes

La prise de note est réalisée sur chaque table sous forme de « carte mentale » par un agent de la Fondation Rurale de Wallonie et l'auteur de programme.

ENJEU 1 : AGRICULTURE LOCALE ET PATRIMOINE FORESTIER



Patrimoine forestier

→ Gestion de la forêt

- * 80% des bois sont publics. La majorité est couverte de feuillus avec seulement 26 % de résineux. Il y a une plus grande proportion de résineux sur les parcelles privées
- * 72 % de la forêt est naturelle, ce qui est un élément positif pour la biodiversité.
- * Les rentrées financières liées çà la forêt constituent 30 % des rentrées communales.

- * Maintien nécessaire de la diversité des essences en limitant la pression sur les arbres par le dépressage.
- * Bonne gestion de la crise du scolite, selon les participants du GT.
- * La Forêt de Vresse bénéficie du label FSC en plus du label PEFC. Le label FSC est plutôt rare en Wallonie.

→ Différents usagers

- * Coexistence pacifique des usages : renforcement de l'information concernant les périodes de chasses et les alternatives en matière de promenade.
- * Cohabitation entre chasseurs, forestiers et agriculteurs à optimiser.
- * Favoriser les chasses locales plutôt que les chasses « business »
- * Le gibier est parfois un danger pour la forêt : en nombre excessif à cause du nourrissage.

→ Bois / scierie

- * Energie : est-ce que la valorisation de la forêt à travers la biomasse est possible ? Quid de la création d'une chaudière communale qui permettrait de valoriser cette ressource locale (ex. Libin)
- * Exportation de bois vers l'Asie : comment limiter voire interdire
- * Favoriser les scieries locales (quoique certaines scieries vendraient ensuite le bois à l'Asie !) – à vérifier
- * Mise en place d'une scierie pour hêtres ou gros arbre (peu de scierie de ce type dans la région).
- * Mise en place d'une taxe sur le bois brut.

→ Questionnements supplémentaires

- * Quid de l'entretien des terres incultes ?
- * Quid d'une coopération avec la France sur les matières forestières et agricoles ?
- * Quid des zones agricoles qui sont recouvertes par la forêt ?

Agriculture

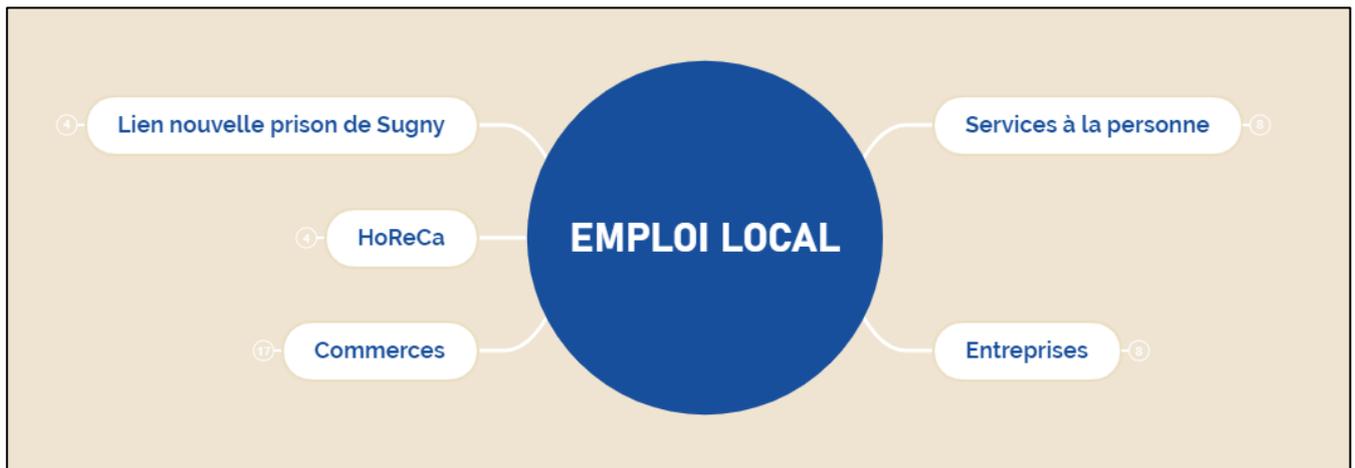
→ Différents usages

- * Coexistence entre les différentes visions de l'agriculture (bio, autres...).
- * Bail à ferme : peu de terrains à disposition pour les personnes qui voudraient se lancer dans l'agriculture.
- * Coopérative pour la mise en commun du matériel agricole (COFARM).

→ Gestion durable

- * Comment limiter les productions qui sont fortes consommatrices d'eau (maïs) ?
- * Réintroduction de haies vives pour favoriser la biodiversité.
- * Production d'énergie à travers la biométhanisation.
- * Quelle politique, quelle limite concernant les terres dédiées aux sapins de Noël avec la limitation des pesticides ? Cela représente des locations rentables par rapport à la location de terres agricoles à usage plus classique.
- * Pourquoi ne pas valoriser des terres pour la nourriture des animaux comme par exemple l'épeautre qui est adapté aux terres et climat ardennais ?

ENJEU 2 : EMPLOI LOCAL



Entreprises

- Zones d'activités économique
 - * Zoning communal de Nafraiture : celui-ci n'est pas concurrentiel (prix au mètre carré trop élevé) en comparaison avec les zonings de Bièvre et Gedinne qui sont mieux situés pour les entreprises.
 - * Quid du site OTAN no zone à Sugny ?
- Connectivité
 - * Le développement de la connectivité permettra le développement du télétravail
 - * Lien avec l'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire.
- Entreprise Thomas et Piron est un gros employeur
 - * Situé hors commune

Services à la personne

- Emploi principal sur la commune
 - * Homes pour personnes porteuses de handicap
 - * Fédasil
- Emploi à valoriser
 - * L'offre d'emploi est disponible, cependant il manque de personnel
 - * En général, il est important de faire venir les travailleurs sur la commune : lien mobilité
 - * Il y a un manque de valorisation et des horaires peu attractifs
 - * Peut-on rendre les emplois les moins bien payés en détaxant une partie (du ressort du fédéral) ?

Commerces

- Aides communales
 - * Intéressant de réfléchir à une prime pour le financement de l'installation
 - * Création d'une association des commerçants pour pouvoir discuter avec la commune
- Mobilité du commerce
 - * Bus qui amènerait des clients au marché
 - * Développement du commerce ambulancier : cela répondrait aux enjeux de vieillissement et de mobilité. Par contre, cela entraîne des coûts liés à ce type de commerce (essence, etc.)
 - * Développer les livraisons à domicile en utilisant les véhicules pour les livraisons des repas des écoles et du CPAS.
- Commerce de proximité et circuits courts
 - * Soutenir le commerce en circuits courts qui est en plein essor.

- * Regroupement de vente des produits locaux dans un même local (difficile pour les producteurs).
Exemple intéressant : Groupement d'Achat Collectif (GAC) de Petit-Fays ?
- * Placement de produits du terroir dans les grandes surfaces.
- * Les petits commerces sont utiles, notamment en cas de dépannage.
- * Importance d'attirer les clients, qui ne sont pas uniquement les touristes, mais également la population locale.

→ Artisanat

- * Comment faire connaître l'artisanat local ?
- * Communiquer autour de la foire mensuelle
- * Valoriser avec la brochure communale.

Horeca

→ Réalité saisonnière du territoire

- * Beaucoup d'emplois sont saisonniers ce qui être un frein pour l'attractivité et le développement économique
- * L'économie en lien avec l'Horeca est fort basée sur les courts séjours, mais l'affluence est de plus en plus étalée tout au long de l'année (reste principalement les weekends).

→ Lien enjeux touristiques

Lien nouvelle prison de Sugny

→ Logements

- * Réviser les plans de secteur pour pouvoir l'adapter aux besoins de logement, notamment en lien avec un éventuel afflux de population dû à l'installation de la prison
- * Inquiétude que la prison amènera des familles de prisonniers et non des travailleurs.

→ La prison peut d'ailleurs permettre de redynamiser le marché de l'emploi.

Les suites de l'ODR

Pour suivre l'opération de développement rural, différents canaux sont disponibles :

- Les différents rendez-vous sont toujours repris dans les actualités du site communal : <http://www.vresse.be>
- La page Facebook communale relaie les éléments-clés : <https://www.facebook.com/vressesursemois>
La page Facebook de l'équipe Semois-Ardenne de la FRW : <https://www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne>
- Toutes les informations, documents et comptes-rendus seront disponibles sur le site spécialement dédié à l'ODR : <https://www.pcdr-vresse.info/>
- Le bulletin communal fait le point au fur et à mesure du déroulement de l'ODR.

Et pour s'investir dans les prochaines étapes, vous pouvez poser votre candidature à la CLDR (clôture des candidatures le 23 juin) !

Annexe : liste de présences (11)

Mme	KESTEMONT	Paule
Mme	NICOLAS	Nadine
Mme	OTJACQUES	Huguette
Mme	DINANT	Marie-Thérèse
M.	DOUNY	André-Marie
Mme	DOUNY	Romane
M.	NOLLEVAUX	Eric
Mme	HAUPTMANN	Pauline
Mme	RADELET	Mauricette
M.	PIRSON	Nicolas
M.	PIRSON	André